

Durée de la formation : 1 journée

Nombre de participants : 10 personnes maximum

Public concerné : Ce module est destiné aux personnes ayant à contrôler les Equipements de Protection Individuelle (EPI) protégeant contre les chutes de hauteur (Harnais, longes, connecteurs...), tenir à jour le registre de sécurité et à gérer un parc EPI avec veille réglementaire, technique et matériel.

Pré requis : Avoir une connaissance de base et une pratique des EPI (escalade, pro...)

Milieu : En salle confortable et éclairée

Matériels et supports nécessaires : EPI couramment utilisés, salle

Objectifs de la formation

- Etre capable d'inspecter de manière rigoureuse les EPI
- Etre en mesure de déterminer une mise au rebut
- Veiller au bon stockage et au bon entretien des EPI
- Mettre en place le registre de sécurité
- Etre capable d'adapter le choix des EPI en fonction des caractéristiques et des spécificités des utilisateurs
- Avoir les réflexes de veilles matériels, réglementaires et techniques

Contenu de la formation

Partie théorique

- Définition des EPI
- Les différentes catégories d'EPI
- Les exigences applicables aux EPI
- Les textes réglementaires, législatifs et normatifs s'appliquant aux EPI
- Rappel sur les forces en présence (facteur de chute, force de choc, tirant d'air...)
- Validation des connaissances

Partie pratique

- Présentation et réglages des EPI
- Vérification et entretien des EPI contre les chutes de hauteur
- Cas concret de contrôle d'EPI présentant des particularités (témoins d'usure...)
- Cas concret de contrôle des EPI de votre entreprise
- Réalisation d'une fiche de suivi des EPI (registre de sécurité)
- Validation des aptitudes